



53^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 - dialogue interactif avec la rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays

Intervention du Luxembourg

4 juillet 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Nous vous remercions pour l'engagement et l'expertise dont vous avez fait preuve depuis votre nomination en novembre dernier pour résoudre les défis rencontrés par les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

À la fin de l'année 2022, plus de 70 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne dans le monde, un chiffre inouï. Pour beaucoup, la perspective de reconstruire leur vie reste irréalisable, ce qui les expose à un risque aigu de pauvreté, de marginalisation, d'exclusion et de stigmatisation.

Nous saluons les priorités stratégiques et thématiques de votre mandat, à savoir la prévention des déplacements, le renforcement de la participation des personnes déplacées dans la prise de décisions dans leur propre pays, ainsi que la lutte efficace contre la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Madame la Rapporteuse spéciale,

En cette année qui marque le vingtième anniversaire des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, nous sommes confrontés à une série de menaces sans précédente, qu'il s'agisse de conflits, de la triple crise environnementale planétaire ou de l'insécurité alimentaire mondiale. *Comment pouvons-nous approcher le manque de compréhension approfondie des liens entre ces crises multiples et interconnectées et les déplacements internes afin d'aborder plus efficacement la prévention et la recherche de solutions à long terme ?*

Je vous remercie de votre attention.

(238 mots – 1m30s)